collectif

MOUVEMENT SYNDICAL ET DYNAMIQUE SOCIALE

DOSSIER

SYNDICALISME, POLITIQUE, ÉLECTIONS

GRAND ENTRETIEN

J. HYVERNAUD, GRÉVISTE DE 36, PERMANENT DE 45

MINEURS EN GRÈVE... MAIS MAROCAINS

LE CONGRÈS DE LA CFDT ILE-DE-FRANCE

N° 4 • 30 F • HIVER
JANVIER 1987 • TRIMESTRIEL

collectif

Le numéro : 30 francs
Edité par l'association « Collectif »
Trimestriel
Directeur de publication : Léon Dion

ABONNEMENTS

Tarif normal : 120 francs
Tarif de soutien : 200 francs
Tarif réduit : 80 francs (bas revenus, smicards, chômeurs, étudiants)
Tarif de diffusion : 220 francs (envoi de deux exemplaire)
Chèques à l'ordre de Collectif, à adresser à Collectif, BP 74, 75960 Paris Cedex 20
Composition : AS photocompo
Tél. : 47.97.79.12
Imprimerie : EDIT 71, 22, rue d'Annam, 75020 Paris. Tél. : 46.36.59.15
Dépôt légal : 1er trim. 1988
Commission paritaire n° 69252

COMITE DE REDACTION ET CORRESPONDANTS

Patrick Akhimoff
Michel Angot
Jean-Pierre Anselme
Danielle Banneyx
Laurent Batsch
Henri Benoîts
Jean Boquet
Dominique Boury
Henri Célié
Isabelle Chauvenet
Philippe Cornelis
Marie Costas
Jeanne Couderc
Pierre Cours-Salies
Claude Debons
Michel Demars
Léon Dion
Marcel Donati
Alain Filou
Didier Gelot
Jean-Claude Genet
Dominique Guibert
Jean-Luc Heller
Charles Huard
Dominique Jussienne
Jean-Pierre Lemaire
Robert Linhart
Daniel Lisembard
Jean-Michel Longchal
Jean-Pierre Martin
René Mouriaux
Bruno Negroni
Pierre-Yves Rebérioux
Daniel Richter
Danielle Riva
Chantal Rogerat
Serge Roux
René Seibel
Jean-Philippe Sennac
Jacky Toublet
Marie-Françoise Vabre
Yorgos Vlandas
Serge Volkoff
Philippe Zarifian

Sommaire

PARLONS-EN

1 **Droit de grève.** D. B.
25 **Quand le doigt montre la lune.** Dominique Guibert
29 **Transport : roulez à gauche !** Claude Debons

L'AIR DU TEMPS

2 **Octobre - Tourcoing : malaise.** P. M.
3 **Novembre - Le travail et le temps de vivre.** Patrick Ahkimoff
4 **Décembre - Marseille-Sud, une élection cantonale pas comme les autres.** Pierre Stambul

GRAND ENTRETIEN

5 **Jacques HYVERNAUD : gréviste de 36, permanent de 45.** Propos recueillis par C. et H. Benoîts et par S. Volkoff

ENQUETES AU CŒUR

13 **Mineurs en grève, mais... marocains.** Patrick Roger
16 **Bull : sortir le nez du sable.** Jean-Claude Genet
17 **2 500 licenciements à Thomson-CSF.** Bernard Le Roux
20 **Renault : le réveil des salariés.** P. Lascols et D. Richter
22 **Travailler moins, travailler tous, travailler autrement : entretien avec Ingmar Granstedt.** Propos recueillis par J.-P. Lancry

SUPERSTRUCTURES

26 **Chronique d'une mort annoncée : le congrès de la CFDT d'Ile-de-France.** Dominique Guibert

FLASH-BACK

30 **Grenoble 1978 : le 40e congrès de la CGT.** J.-L. H.

32 **DOSSIER : SYNDICALISME, POLITIQUE, ELECTIONS**
34 **Un début de discussion.** Pierre Cours-Salies
35 **Le syndicalisme d'adhérents et les élections de 1988.** J.-C. B.
En tant que syndicaliste... Martine Orblin
36 **Entre politique et projet de société, le syndicalisme : table ronde avec Roger Lallouette, Charles-Henri Ternois, Jean-Luc Delachery et Vladimir Nieddu.** Propos recueillis par D. Boury
45 **CFDT-Finances : sortir du libéralisme ; interview de Philippe Le Clézio, Jean-Marie Monnier et Jean-Marie Pernot**
49 **Jeunes : des syndicats au filtre de l'efficacité** Danièle Linhart, Anna Malan

SANS FRONTIERE

52 **Solidarnosc : comment s'imposer ?**
54 **La présomption de culpabilité en Pays basque** I. Montero

ECOLOGIE DU TRAVAIL

57 **L'étoffe des héros.** Propos recueillis par P. Akhimoff

KALEIDOSCOPE

59 **La longue colère des assistantes sociales parisiennes.** Propos recueillis par A. Jobert et Y. Vlandas

CHIFFRES, DONNEES, ARGUMENTS

61 **Toujours plus... de travail ?** C. D.

62 **COURRIER DES LECTEURS**

64 **LU ET A LIRE**

65 **REVUE DE PRESSE**
Prud'hommes 1987 : un certain malaise. Annette Jobert

1987 : année de tous les dangers

Droit de grèvE

L'année 1987 aura été l'année de tous les dangers pour cette « liberté constitutionnelle ». Tout le monde a mis la main à la pâte.

Une majorité de députés et de sénateurs, en votant l'amendement Lamassoure, a pénalisé financièrement le droit de grève des fonctionnaires ; en jurant haut et fort qu'ils ne touchaient pas au droit de grève ! Il faut être bien au-dessus des réalités pour ne pas savoir que la première limite d'exercice de ce droit est la perte de salaire subie par les grévistes.

Certains magistrats de la Cour de cassassion ont jugé que le mouvement de grève projeté par les mécaniciens de l'aviation civile entraînerait un trouble manifeste et l'ont interdit au motif que la revendication était « injustifiée ».

Les mécaniciens se battent pour leur emploi, est-ce moins légitime que la décision d'Air Inter de faire voler leurs nouveaux appareils avec deux pilotes au lieu de trois ? La compétence des juges leur permet-elle de trancher un problème aussi technique ?

Et les patrons ne sont pas en reste ; le plus gonflé, c'est John Kila, qui prétendait licencier quarante-sept travailleurs des papeteries de la Chapelle-d'Arblay pour avoir participé à une journée interprofessionnelle. Mieux, il exerça un véritable chantage à l'emploi pour que le gouvernement allonge quelques milliards de subventions : prise d'otages à grande échelle !

Derrière toutes ces péripéties, un leitmotiv : il faut réglementer le droit de grève. Dans le secteur public pour ne pas gêner les usagers, dans le privé pour ne pas mettre en péril l'entreprise.

Et certains préfèrent que ce soient les juges qui se chargent de cette besogne : c'est électoralement moins risqué qu'un débat à l'Assemblée nationale.

Pourtant, en ces jours de crise, de chômage, de divisions syndicales, depuis longtemps il n'y a eu aussi peu de grèves : une heure et dix minutes par fonctionnaire en 1985 !

Si aujourd'hui les conditions d'exercice de ce droit se sont banalisées, il n'est pas inutile de rappeler que jusqu'en 1946 faire grève était illégal et assimilable à une rupture unilatérale du contrat de travail.

Le législateur s'est contenté, dans le Code du travail, de donner des limites assez larges ; la jurisprudence n'a pas manqué, elle, de préciser les conditions légales d'exercice du droit de grève : interdiction des grèves tournantes, des grèves perlées, obligation du préavis pour les fonctionnaires, obligations de service minimum sont venues corseter ce moyen d'expression des travailleurs.

La loi, la jurisprudence et les sanctions ont évolué au gré des rapports de force : malgré les multiples infractions, aucun gréviste de mai 68 n'a été sanctionné ! Les cheminots de l'hiver 1987 n'avaient pas déposé de préavis, n'ont pas assuré de service minimum, les tentatives de la direction d'épingler certains « meneurs » ont échoué. Inversement, le gouvernement a su exploiter le mécontentement d'usagers pour renforcer les obligations de service minimum chez les contrôleurs aériens.

Moyen de pression dans leurs négociations avec les patrons ou avec l'Etat, toute remise en cause du droit de grève est une tentative d'affaiblissement des capacités d'action des salariés.

Le droit de grève n'est pas un privilège.

Il n'est pas gratuit comme peut l'être le droit de vote, automatique comme le droit à l'éducation... Un salarié qui fait grève paye ce « droit » de ses deniers ; un jour de grève, c'est autant de moins sur une fiche de paie ; une grève qui dure, ce sont des fins de mois très difficiles pour les familles de grévistes : que l'on sache, la solidarité financière aux mineurs marocains n'a pas été un luxe !

Et le gréviste court un risque supplémentaire, celui d'être mal vu de son patron, de son chef de service ; d'être « prioritaire » sur les listes de licenciés...

Au travailleur le droit de grève, à l'employeur celui de licencier ! Qui osera tirer un trait d'égalité ? Et pourtant ! On a assoupli les conditions des licenciements économiques, on commence à réduire le droit de grève.

Pour les travailleurs, les syndicalistes, la riposte est malaisée, les prétoires se prêtent mal à des manifestations ! Les juges sont peu sensibles au rapport de forces sur le terrain !

Mais troquer, aujourd'hui, une réglementation du droit de grève contre des garanties judiciaires serait un marché de dupes. Aligner les cas de grève illégale, détailler les procédures à suivre ne peut bénéficier qu'à nos « adversaires » ou aux syndicats les plus tièdes. Ne laissons pas les hypocrites limiter une liberté fondamentale sous prétexte de la défendre.

Le droit de grève est aux salariés ce que le droit de propriété est au patron ; parce qu'ils le paient, ils veulent en disposer ! □

D.B.

O • C • T • O • B • R • E

Octobre entre deux saisons. Dans l'entreprise (une filature de Tourcoing), le chômage partiel démobilise, inquiète, désorganise le réseau syndical.

Certains en sont à leur deuxième mois de chômage total, d'autres à deux jours par semaine... Optimisme affiché par la direction (! ?), mais qu'est-ce qu'ils fichent ?

Au dernier Comité d'Entreprise, la procédure d'alerte a été repoussée, la CGT était absente, les autres contre... Malaise !

Le 27, enfin, ce sera voté.

Depuis deux semaines, à Roubaix, à la « Lainière », c'est le feuilleton « Chargeurs contre Deverloy ». Les grandes familles vendent leur papier à prix d'or. Volent les milliards : les prédateurs s'entre-dévorent.

Mais qu'est-ce qu'ils fabriquent ? La CFDT a publié une étude de DMC (groupe concurrent) sur le groupe Prouvost : un bon indice des réductions de personnel prévisibles... Beaucoup de monde à l'AG... mais quelles perspectives ?

Au syndicat, on en a parlé un peu. Mais la section syndicale de la boîte ne travaille presque plus avec le syndicat, à cause de vieux désaccords... Long malaise...

Les prédateurs vident leurs bas de laine pour faire leur pelote, qui les en empêchera ?

Le 1er octobre, c'est la CGT qui distribue un long tract, sans revendications, mais dénonçant la CFDT et appelant à manifester dans le cadre de la journée... etc. !

Dans la presse, on apprend que la CGT réclame la nationalisation à 51 % du groupe, mais comment cette revendication sera-t-elle défendue, où ? ... Auprès de quelles instances ?

L'an dernier, les journées d'action de la fonction publique avaient été l'occasion pour la CGT de réunir une manifestation où les travailleurs du secteur privé étaient venus nombreux. Cette année, les manifs se sont soldées par autant d'échecs passés inaperçus... Malaise...

Tourcoing : malaise...

Beaucoup de monde au banquet de la campagne prud'homale CFDT, plus que pour coller des affiches ! Il faut dire que nous aussi, nous avons donné priorité à l'entreprise : pas le choix, vu la situation et les rapports de force, la proximité des élections professionnelles, la nécessité de relancer le CHSCT au moment de nouveaux investissements importants... et dangereux.

Malaise aussi à l'assocation d'exsalariés d'une boîte d'habillement fermée depuis six mois : la recherche d'emploi fait apparaître dans la branche des conditions de travail invraisemblables, des ateliers semi-clandestins... Quant aux recherches sur la formation, il faudrait tout organiser soi-même...

Et puis, le grand malaise de Roubaix-Tourcoing : tandis qu'à Tourcoing-Nord le Front National s'apprête à arbitrer une élection cantonale partielle (et c'est la gauche qui gagne), l'homme du « détail » vient animer à Roubaix une réunion publique sur le thème de l'emploi !

Le 24 mai dernier à Roubaix, il y avait eu cinq mille personnes à une manifestation régionale antiraciste : le « Printemps multicolore ». Le PC n'y appelait pas ; cette fois-ci, il appelle le premier. Trois longues réunions unitaires n'arriveront pas à dégager un accord, on discute sur le parcours, on ergote sur les prises de parole des uns et des autres, c'est l'impasse ; on appelle malgré tout à manifester au même endroit. Dans la ville, chez les jeunes des quartiers, l'événement est créé. On y sera nombreux...

Avant de partir à la manif, chacun compte ses troupes : le PC 200 mètres devant, puis des associations locales de jeunes immigrés, enfin le gros de la manifestation : 2 000 personnes.

Vu l'heure et le temps, on peut considérer que c'est gagné !

D'autant plus que, le lendemain, Le Pen a fait un bide...

Dans quelques jours, les élections professionnelles sur la boutique. Les tracts commencent à se faire nombreux ! Le patron, pour diminuer le chômage, veut imposer la prise de congés individuels pour couvrir le pont du 11 novembre ; les travailleurs ne veulent pas, pétition CGT et CFDT ensemble cette fois...

Les journaux en parlent... Ailleurs, très loin, « ils » fêtent le 70e anniversaire d'un autre Octobre ! □

P. M.

N • O • V • E • M • B • R • E

De Paris, jeudi, 7 h 10, le train pour Bruxelles démarre. Je sors de mon sac la trentaine de communications qu'vont servir de base à la conférence : « De la société de travail à la société de culture » qu'organise la coordination des élus Verts-Alternatifs au Parlement européen.

Pendant deux jours, une soixantaine de participant(e)s syndicalistes, féministes, membres de mouvements sociaux divers, d'organisations politiques, où encore de chercheurs, vont se rencontrer sur ce thème.

Bruxelles, 10 heures, la conférence commence sans préambule, le débat est direct. Les questions et les réponses fusent et sont difficilement résumables. Quelle place tient aujourd'hui le travail salarié dans la société ? Si le temps de travail salarié diminue, quel en est l'impact sur l'organisation de la vie quotidienne ? Est-ce une condition de dépassement de certaines divisions comme celles qui opposent salariés et chômeurs, ou qui font s'affronter hommes et femmes dans la gestion des tâches familiales ? Les interventions sont sans complaisance. Le constat sur la crise, le chômage, la dualité du marché du travail, l'accentuation de l'appauvrissement des pays du tiers-monde n'invite guère à la rêverie.

L'analyse des échecs du mouvement syndical européen sur l'objectif d'une réduction massive du temps de travail pèse lourd dans ces bilans. La résistance patronale y est, certes, pour quelque chose. Mais l'on cherche surtout à comprendre pourquoi la mobilisation des salariés n'a atteint que fort rarement le niveau nécessaire pour briser le refus des organisations patronales et des pouvoirs publics.

13 heures exactes, la séance s'arrête pile, car les traducteurs du Parlement ne connaissent aucune notion de flexibilité en matière de temps de travail.

17 heures. Au fur et à mesure que les interventions se succèdent, on voit bien apparaître les facteurs de l'échec, mais aussi les brèches dans le système. Trop souvent, la réduction du temps de travail a été présentée, ces dernières années, comme une revendication traditionnelle qui allait de soi. L'ennui, c'est que le sens traditionnel et simple de la revendication : avoir du temps pour vivre, s'est successivement transformé en : travailler moins pour vivre autrement, partager le travail pour partager les revenus, aménager le temps choisi pour rendre chacun plus libre, etc. Mais à chaque fois, c'est un côté unidimensionnel qui a été « vendu » aux salariés, sans que se dégage clairement un projet cohérent. De quoi y perdre son sens critique, puis sa confiance, face aux échecs successifs de chacun de ces mots d'ordre.

Le travail et le temps de vivre

Comme l'expliquaient très bien toutes les femmes présentes : à quoi bon réduire le temps de travail salarié si à la maison ne s'instaure pas une autre division du travail et du temps libre entre l'homme et la femme ? Cependant, tout ce qui a été obtenu en matière de réduction du temps de travail est à considérer comme un acquis, mais en est-il de même pour les diverses formes d'aménagements ? Là, les avis divergent. Majoritairement, les femmes y voient un risque de renforcement des rôles traditionnels, d'autres participants préfèrent relever les contradictions que développent de tels processus tant vis-à-vis du patriarcat que de l'ordre patronal.

Vendredi, 11 heures. Le débat avance sur les solutions. Chaque intervention apporte un ou plusieurs éléments pour penser une sortie des dualismes que produisent les rapports sociaux actuels. La réduction du temps de travail, tout le monde en est convaincu, doit être vraiment massive, car il ne s'agit plus seulement de gagner, comme salariés, encore un peu de temps aux patrons. Maintenant, il convient de penser et de promouvoir des catégories de coopération sociale dépassant les divisions entre travail salarié, domestique et communautaire ; entre salariés et chômeurs, manuels et intellectuels. C'est dans le cadre d'une telle dynamique qu'est longuement discutée la perspective d'un salaire minimum garanti pour tous, non conçu comme une mesure d'assistance supplémentaire mais au contraire comme un des éléments dynamiques d'une politique alternative.

16 h 30. La conférence touche à sa fin. De nouvelles questions surgissent. Comment unir les travailleurs sur des objectifs qui empêchent une dérive vers une négociation corporatiste ? Comment conquérir les moyens de peser plus directement sur le déroulement de notre vie quotidienne ? Comment, en diminuant le temps de travail salarié, peut-on dégager les conditions de penser des productions et des services d'utilité sociale, des formes de coopérations plus actives entre l'Europe et les pays du Sud ?

19 heures. Le train file vers Paris. Ah ! j'oubliais : la société de culture, on en a parlé non comme d'un modèle pour demain, mais comme d'une réalité embryonnaire. Transformer les identités, créer de nouvelles subjectivités, ouvrir des espaces de démocratie locale de plus en plus larges. Produire par nos actions ! Je pense alors à l'apport modeste mais bien réel que représente aujourd'hui l'existence d'une revue comme « Collectif ». □

Patrick AKHIMOFF

D • E • C • E • M • B • R • E

Pour ceux qui, à la lumière du témoignage d'Anne Tristan sur les militants du Front National des quartiers nord de Marseille, s'attendaient à voir une illustration de cette réalité-là, les cantonales des 22 et 29 novembre donnent une tout autre image de Marseille.

Avant tout, parce que le sud de Marseille (Bonnevaine, la Pointe Rouge, les Calanques), ce sont les quartiers riches de la ville. L'ancienne population (pêcheurs, retraités, petits employés, ouvriers des savonneries) a petit à petit cédé la place à une population aisée attirée par ce quartier de villas entre la mer et le massif des calanques. Les loyers et les prix des appartements ont grimpé en flèche et sont devenus les plus chers de la ville. Alors que de nombreux quartiers du nord ou de l'est ont été plus ou moins laissés à l'abandon, ce qui a accru la misère, le sud bourgeois a bénéficié de la plupart des investissements ou des réalisations de la municipalité : très nombreux espaces verts, aménagement de la plage que la station d'épuration vient (enfin !) de rendre baignable, construction du centre commercial de Bonneveine et plus anciennement de la prestigieuse cité du Roy d'Espagne alors que par contraste, à quelques mètres de là, les habitants de la Cayolle, dernier bidonville du quartier, attendent d'être relogés depuis plus de trente ans. Le quartier ne manque absolument pas d'équipements sociaux et la vie associative y est active.

Pendant trente ans, les socialistes ont tenu la ville grâce au clientélisme et à une formidable réseau de « notables » de quartiers, comme Charles-Emile Loo l'était dans les quartiers sud.

Aux élections, le « drapeau » socialiste était mis entre parenthèses. Cette fois, c'est A. Manivet, ancien élu du canton, gendre de Charles-Emile Loo, qui était le candidat du PS, après une sévère bataille à l'intérieur du parti. Sa campagne a été totalement apolitique, sur le thème « un homme de vérité », alors que les frères ennemis du PS marseillais, Pezet et Sanmarco, ont récemment participé à des manifestations antiracistes.

A Marseille, tous les partis ont des comportements à part :

Ainsi, le candidat du PC, qui a ciblé sa campagne sur la population modeste du quartier, a gagné des voix quand son parti en perd un peu partout, surtout dans ses bastions.

Marseille-Sud : une élection cantonale pas comme les autres

Le candidat écolo, qui est le principal animateur des « Verts » à Marseille, a centré sa campagne sur le cadre de vie dans un quartier pourtant privilégié sur ce plan par rapport à d'autres !

A droite, le RPR, complètement déliquescent, a été incapable de présenter un candidat à la succession d'un RPR décédé.

Côté Gaudin, on piaffe d'impatience depuis des années pour conquérir la mairie.

Mais une fois de plus, c'est le comportement de l'extrême droite qui aura « fait » l'événement. A Marseille, l'électorat raciste se porte bien ! 20 % des voix dans un quartier bourgeois où il y a très peu d'immigrés. On croit souvent à tort que l'électorat de Le Pen est un électorat populaire frustré. Ce n'est vrai qu'en partie, il y a aussi une frange de la bourgeoisie qui rêve de méthodes expéditives. N'oublions pas que le seul conseiller général du FN a été élu en 1985 dans un quartier aisé du centre-ville où vivent de nombreux retraités... Quand le FN se présente dans les quartiers nord, son candidat (Isoardo) est un ouvrier, immigré espagnol de la troisième génération et ancien membre du PC. Dans les quartiers sud, ils ont présenté une militante intégrise « contre l'immigration et pour la sécurité » et « Marseillaise de souche ». Dans les quartiers nord, ils demandent le départ des immigrés, assimilés à l'insécurité. Dans les quartiers sud, où les loyers sont dissuasifs, on agite la peur qu'« ils » viennent un jour s'installer. Et ça marche !

On s'est étonné de l'échec de la tentative de Le Pen et d'Arrighi de faire chuter la droite. Bien sûr, Le Pen a voulu montrer à la droite qu'une alliance avec lui était obligatoire. Mais il a oublié qu'à Marseille, cette alliance existe déjà au Conseil régional, ce qui explique que dix conseillers FN sur douze ont appelé à voter pour le candidat de Gaudin. Et puis, il faut croire que les électeurs du FN émettent une espèce de « vote de classe » au second tour. Après s'être défoulés en votant au premier tour pour le candidat de la haine et de l'exclusion, ce sont d'autres considérations qui les déterminent au second. A Tourcoing, dans un canton déshérité, cela s'est traduit par une abstention, voire un vote PS. A Marseille, dans un quartier bourgeois, les électeurs du FN ont massivement voté pour le candidat de Gaudin, ce qui a fait la décision.

La bataille pour la mairie est lancée. Une victoire de Gaudin, vu son programme, sa base sociale, ses alliances, serait une catastrophe pour la ville. Le budget social déjà insuffisant, le tissu associatif et surtout les immigrés seraient menacés. Espérons que des forces seront capables de s'opposer à cette menace. □

Pierre STAMBUL

GREVISTE DE 36, PERMANENT DE 45

C'est l'extrait d'un discours de Benoît Frachon, cité dans le n° 1 de « Collectif », qui a donné à Jacques Hyvernaud l'idée de cet entretien. En quelques phrases, Frachon donnait, vingt ans après le Front populaire, son analyse du mouvement de 36, et les raisons pour lesquelles, selon lui, les acquis de 36 n'ont pas été plus durables.

Or, les grèves de 36, Hyvernaud les a vécues en première ligne. De quoi se forger sur ces événements, auxquels il a souvent réfléchi depuis, son opinion personnelle – assez différente, on va le voir, de celle avancée par Frachon.

Une dizaine d'années plus tard, à la Libération, Hyvernaud s'est retrouvé permanent à la fédération CGT des Métaux. Autre époque, autre expérience. Le militant de terrain de l'été 36 s'est mué en jeune bureaucrate syndical.

Entre ces deux dates, entre ces deux rôles, peut-être quelques éléments pour comprendre l'évolution du syndicalisme français, et surtout celle de la CGT, vers le milieu de ce siècle.

Grand entretien avec Jacques Hyvernaud

Collectif : En juin 1936, tu étais très jeune, mais tu t'es retrouvé tout de suite au cœur de l'action...

Jacques HYVERNAUD : C'est très lié à mon itinéraire personnel. J'étais fils d'un ouvrier hautement qualifié, ce qu'on appelait « l'aristocratie ouvrière ». Il était outilleur, anarcho-syndicaliste, pacifiste. Un pacifiste qui avait quand même dû faire 14-18, Verdun ; avec une grave blessure à la face. Il admirait sans conditions la révolution russe de 17, ce moment où les fusils s'étaient retournés contre les responsables de la guerre. Autant dire que pour moi, l'adhésion aux Jeunesses communistes, puis les grèves de juin 1936, c'était un peu la voie naturelle.

Pourquoi juges-tu important de reparler à présent de cette période ?

J. H. : J'ai lu dans « Collectif » une partie du rapport de Benoît Frachon au 30e Congrès de la CGT en juin 1955. Il y tire une sorte de bilan du mouvement de 36. Et je trouve qu'il se contredit : il dit d'abord que si le capitalisme a pu ensuite reprendre d'une main ce qu'il avait dû lâcher de l'autre, c'est parce que le gouvernement socialiste avait décrété la pause ; et aussitôt après, il admet que cette pause est à mettre sur le compte d'une insuffisante organisation du mouvement populaire (et aussi à mon avis d'une insuffisance de maturité de ce dernier).

Autour des outilleurs. A l'époque, je travaillais à Montrouge, à la Compagnie des Compteurs, on disait : la CDC. Un beau jour de mai, j'ai vu des outilleurs qui couraient dans les couloirs. Ils passaient parmi nous et nous demandaient de descendre dans la cour. J'ai fait tout de suite la relation avec ce que j'avais lu dans « l'Huma » sur la victoire du Front populaire, la position des communistes, l'unité syndicale...

Cette unité entre CGT et CGTU datait déjà de plusieurs mois. Instituée en mars au congrès de Toulouse, décidée bien avant...

J. H. : Formellement, oui. Une unité « d'en haut », plutôt circonstancielle finalement. Il n'y avait plus qu'un seul syndicat, mais ça n'empêchait pas les tensions à l'intérieur. Peu à peu le ton changeait, on ne se traitait plus de « social-traîtres », etc. Mais les réunions, dans les cafés, les salles de mairie (à l'époque, bien sûr, il n'y avait pas de local dans l'entreprise) étaient souvent très mouvementées.

L'enjeu, c'était un peu la direction même du mouvement de masse : la réunification s'était faite sur la base d'une CGT (réformiste) plus forte que la CGTU, et 36 c'était une période d'inversion de ce rapport de force...

J. H. : Exactement. Et tout cela sur fond d'un mouvement syndical très faible. 5 % maximum de syndiqués, dans les Métaux ; dont sans doute moins de 2 % à la CGTU. Moi par exemple, je n'étais pas syndiqué. Se syndiquer à la CGTU, c'était se faire foutre à la porte tout de suite, dès que ça se savait.

Ceux qui participaient aux 1er Mai se faisaient licencier le 2...

J. H. : Absolument, ce qui vient de se passer à la Chapelle-Darblay, c'était systématique il y a cinquante ans. Mon père a dû changer de boîte je ne sais combien de fois. Les outilleurs comme lui, ça ne les gênait pas trop, ils retrouvaient du boulot même dans des petites entreprises, leurs compétences étaient recherchées. Mais les autres, la masse des OS, etc., il valait mieux pour eux ne même pas lever le petit doigt ! Moi, par exemple, je venais de finir mon apprentissage à la CDC, j'étais jeune ouvrier, même pas encore compagnon, je travaillais comme ajusteur, pas question de me syndiquer, c'était trop risqué. D'ailleurs, dans mon atelier, personne ne l'était. Ce qui se passait dans la CGT, je l'apprenais aux réunions des JC, ou à de rares réunions syndicales où j'étais discrètement invité, ou encore par ce que me racontait mon père.

Revenons-en à cette journée de mai, au démarrage de la grève.

J. H. : Ce sont, comme je le disais, les outilleurs qui sont passés dans les ateliers, nous appelant à descendre dans la cour décider la grève. Sans cela, personne n'aurait osé bouger. Dans mon atelier, par exemple, chacun se demandait ce qui se passait ; les chefs menaçaient des pires sanctions.
Mais on sentait bien que ce n'était plus comme avant, que les ouvriers prenaient confiance dans la lutte, comme instinctivement, grâce à la victoire de la gauche, au syndicat unique...

Il n'y avait pas la CFTC ?

J. H. : Dans la métallurgie, et en tout cas chez nous, la CFTC était inexistante.

La confiance, cela venait par exemple de la conviction que ce gouvernement-là n'emploierait pas la force, la répression, contre les travailleurs en lutte. Et puis, il y avait déjà des entreprises en grève, dans la métallurgie : à la CDC, on a dû être la quatrième ou cinquième boîte à entrer en grève dans le région parisienne.

Naissance d'un comité. Dans mon atelier, le premier à quitter sa place pour répondre à l'appel des outilleurs, c'était un socialiste ; je le connaissais bien, son établi était juste devant le mien. On s'était notamment côtoyés dans les manifs antifascistes de février 1934. Je l'ai suivi, et il s'est alors retourné vers les autres, pour leur faire honte, en disant : « Le môme (on m'appelait "le môme", à l'époque) me suit, et vous, vous restez à votre place ? » Sur une trentaine de travailleurs de l'atelier, il y en a trois ou quatre qui sont descendus avec nous dans la cour. On s'est retrouvés, en bas, à un millier de salariés environ, sur 5 000 que comptait la CDC. Un camarade, monté sur un banc, a pris la parole...

Un responsable syndical ?

J. H. : A l'époque, il n'y avait pas de délégués du personnel, ni rien de tout cela. Celui qui a pris la parole, c'était Montjouvis, le responsable du PC ; il était aussi au secrétariat de la section CGT.

Et tout le monde a trouvé normal que ce soit un militant connu d'abord pour ses responsabilités politiques qui prenne l'initiative ?

J. H. : Bien sûr. A le CDC, la sensibilité « ex-CGTU », communiste, était archi-dominante dans le syndicat, et tout le monde le savait.

La première intervention de Montjouvis a consisté à nous expliquer que, pour voter la grève, il fallait d'abord convaincre les autres travailleurs de nous rejoindre dans la cour. Les 1 000 participants se sont alors répandus dans l'usine pour discuter avec tous les salariés ; la maîtrise, du coup, n'osait plus intervenir. Une heure après, 90 % des travailleurs de la boîte (sauf les bureaux) étaient dans la cour.

Le PDG, M. Chamond, est apparu à ce moment-là. Il est monté sur un tas de copeaux et nous a enjoint de reprendre le travail. Il proposait de discuter avec le syndicat (ce qu'il avait toujours refusé). Il a été hué, tout le monde savait qu'une fois le travail repris, il ne tiendrait pas cet engagement.

C'est ainsi qu'a démarré une grève de cinq semaines, dirigée non par le syndicat, mais par un comité de grève créé à cette occasion.

Comment est né ce comité de grève ?

J. H. : On a commencé par fermer les portes, le jour même du déclenchement de la grève. Puis on est allés vers les bureaux, alors les cadres et la direction se sont barricadés pour qu'on ne puisse pas y pénétrer.

Vous n'aviez pas de sympathisants dans les bureaux ?

J. H. : Absolument pas. Enfin, à vrai dire, on n'en savait rien ; la CGTU n'avait aucun contact chez les employés, qui de toute façon étaient très peu nombreux.

On a donc bouclé l'usine. On a expliqué, dans un discours, que ceux qui voulaient rester dans l'usine y resteraient, et qu'on allait constituer un comité de grève. Et ce discours, c'est Montjouvis qui l'a prononcé ; ce qui prouve bien que l'ex-CGTU était pour la constitution des comités – quitte bien sûr à y intervenir ensuite pour essayer d'amener le comité sur nos positions. Les réformistes faisaient la même chose, d'ailleurs, et c'était normal.

CHRONOLOGIE « FRONT POPULAIRE »

27 juillet 1934 : Pacte d'unité d'action PC-PS.
Octobre 1934 : Propositions de la CGTU à la CGT :
1. Fusion des syndicats à la base.
2. Convocation d'un congrès d'unification.

Juin 1935 : PC, puis CGT, renoncent à la « pratique des fractions ».
Juillet 1935 : Accord CGTU-CGT pour une définition de l'indépendance du syndicalisme.
Janvier 1936 : Publication du programme du Front populaire.
Mars 1936 : Congrès d'unification. Majorité aux ex-confédérés.
De mars à mai 1936 : 250 000 adhésions.
26 avril - 3 mai : Elections législatives. Majorité au Front populaire.
1er mai 1936 : Nombreuses grèves (le 1er mai n'est pas encore jour férié).
11 mai 1936 : Suite à des licenciements de syndicalistes grévistes du 1er mai, grève avec occupation chez Bréguet au Havre.
13 Mai : Mêmes causes, mêmes effets chez Latécoère à Toulouse.
14 mai 1936 : Grève avec occupation pour des revendications de salaires et aménagement du temps de travail chez Bloch.
24 mai 1936 : 600 000 manifestants au Mur des Fédérés (appel du comité d'entente PC-PS et CGT).
26 mai 1936 : Début des grèves dans la métallurgie.
28 mai 1936 : Renault débraye. Occupation. Des dizaines d'usines suivent, dont Citroën...
29-30 mai : Tentatives du gouvernement « provisoire » (Sarraut) de mettre fin aux grèves. Concessions et accord chez Renault. Reprise prévue le 2 juin.
2 juin 1936 : Brutale reprise du mouvement gréviste au-delà de la métallurgie.
4 juin 1936 : Constitution du gouvernement Blum.
Du 5 au 7 juin 1936 : Extension des grèves.
7 juin 1936 : Premier accord à Matignon. Blum-CGT-Patronat français (CGPF) : salaires, contrats collectifs, délégués...
Du 7 au 12 juin 1936 : La grève se généralise malgré les concessions du patronat. Deux millions de grévistes.
11 juin 1936 : « Il faut savoir terminer une grève » (M. Thorez)... La chambre des Députés vote la loi sur les congés payés entre autres.
12 juin 1936 : Vote de la loi sur les 40 heures.

5 mars 1936, Toulouse : congrès de réunification CGT-CGTU.

Alors, les femmes qui ont voulu partir sont parties, mais il y a bien deux tiers des salariés qui sont restés dans l'usine le soir-même.

Et les gens des bureaux ?

J. H. : Ils sont sortis, bien sûr, par la sortie de derrière.

Avec tout le monde, mais sans les femmes

Pour tous les ouvriers qui sont restés, c'était leur première occupation ?

J. H. : Bien sûr. Ils n'avaient aucune expérience de ce genre. Mais c'était déjà arrivé dans d'autres entreprises, et ça se savait. Il n'y avait que quelques jours que les grèves avaient commencé, mais l'information circulait vite. Chez nous, ceux qui habitaient Montrouge sont allés prévenir leurs familles. Pour les autres, ils savaient que leurs familles allaient se douter de ce qui se passait. La presse, pas seulement « l'Huma » mais même la presse bourgeoise, ne parlait que des grèves, annonçait les occupations d'usines, etc.

Bref, le lendemain matin, on s'est retrouvés à 2 000 ou 3 000 salariés dans le grand atelier d'outillage. Et c'est là que s'est constitué le comité.

Les femmes n'étaient donc pas là ?

J. H. : Un petit nombre seulement. Les femmes, à la CDC, c'étaient toutes des OS, à la chaîne de montage des compteurs (électriques et autres). Le mouvement de grève, c'est presque uniquement des ouvriers qualifiés – donc des hommes – qui l'ont mené. Parmi les 1 500 femmes, seules quelques-unes sont restées ou sont revenues dans l'usine pendant l'occupation : surtout celles dont le mari travaillait là aussi ; et puis les bobineuses, nombreuses, qui avaient une qualification un peu supérieure aux OS.

Pour en revenir aux comités de grève, il faut dire que c'est une pratique qui n'a pas fait l'unanimité dans la CGT. Il y a eu des débats très tendus. Il y a quelqu'un qui a joué un très grand rôle dans la mise en place des comités et leur animation : c'est J.-P. Timbaud. A l'époque, il n'était pas encore secrétaire de la Métallurgie CGT-Région parisienne ; il était l'un des animateurs de la structure CGTU-CGT qui s'était créée dans la métallurgie de la Loire (Saint-Etienne) pour coordonner les boîtes qui s'étaient mises en grève dans cette région.

Comment les membres de votre comité ont-ils été élus ? Par atelier ?

J. H. : Non. On était dans le grand atelier. On a considéré qu'un comité était nécessaire, pour organiser l'occupation, pour la discipline, pour les distractions, et qu'il ne fallait pas que ce soient seulement les militants syndicalistes de l'entreprise. Mais bien entendu, ceux-ci étaient parmi les premiers à se présenter au comité.

Y compris ceux qui étaient de sensibilité ex-CGT, réformiste ?

J. H. : Il y en avait très peu, chez nous. Quelques-uns, épars, et en général non syndiqués. Comme le copain socialiste dont j'ai parlé, qui s'est présenté aussi. Et moi aussi. Finalement, sur cinquante membres du comité environ, il devait y avoir cinq ou six copains de sensibilité socialiste, tous les autres étaient au PC ou influencés par lui. Parce que les combats précédents, à la CDC, y compris ceux qui avaient échoué, c'est toujours la CGTU qui les avait menés.

Donc, le comité a été élu comme ça, par tout le monde, à main levée. En fait, tous ceux qui se présentaient on été élus.

Et toi, par exemple, pourquoi t'es-tu présenté ?

J. H. : J'étais aux JC, mon père était sympathisant communiste. Je découvrais qu'enfin les choses allaient changer, je voulais avoir mon mot à dire là-dedans.

Il y avait surtout des jeunes ouvriers, parmi ceux qui se sont présentés ?

J. H. : Non, des jeunes et des vieux. Celles qui étaient peu représentées, je l'ai dit, c'étaient les OS ; les femmes, il n'y en avait que quelques-unes au comité, en général des épouses de travailleurs de la CDC.

Le syndicat et la coordination « de l'extérieur ».

Y avait-il une commission chargée de la défense de l'usine ?

J. H. : Oui. A chaque fois qu'une usine était occupée, gouvernement de gauche ou pas, les gardes mobiles venaient autour de l'usine. On y a eu droit aussi. On avait tout préparé, lances d'incendie, boulons, etc. Mais Blum a exigé qu'au bout de quelques jours toutes les forces de police cessent d'entourer les entreprises. Ensuite, quand le mouvement a dépassé la métallurgie pour atteindre d'autres corporations, on n'avait vraiment plus rien à craindre.

Et les revendications, dans tout cela ?

J. H. : Moi, je me suis surtout occupé des problèmes des jeunes. D'une part, au bout de trois ans d'apprentissage, on était encore payés comme « petites mains », tant qu'on n'avait pas fait notre service militaire. C'est-à-dire : 0,50 F de l'heure, soit sept à huit fois moins qu'un ouvrier professionnel au premier échelon. Et on a gagné, là-dessus : après les grèves, on est tous passés comme compagnons, à 4 F de l'heure ! En même temps que ça, les 40 heures payées 48, deux semaines de congés payés, c'était le paradis : auparavant, je travaillais neuf heures par jour, six jours par semaine !

Cela, c'est le résultat ; mais peux-tu expliquer comment ces plates-formes ont été élaborées ?

J. H. : On avait une commission « Jeunes » sur l'entreprise, mais je me déplaçais au syndicat des Métaux Région parisienne, où je retrouvais d'autres jeunes d'usines en grève. Et je revenais en parler au comité de grève de la CDC.

Donc : une activité syndicale très organisée, mais en dehors des usines. Et dans les usines, le syndicat s'effaçant derrière le comité de grève ?

J. H. : Exactement. Il y avait des syndicalistes connus parmi les animateurs du comité, mais par exemple il n'y a pas eu

un seul tract de la CGT pendant toute la grève.

Au comité, il y avait peut-être une douzaine de syndiqués au début. Mais il y en a pas mal qui ont pris leur carte pendant la grève. C'est mon cas, par exemple.

Quel était le sens de cette adhésion, si toute l'action était animée par le comité ?

J. H. : Montjouvis m'a expliqué que si je voulais faire un peu de coordination « jeunes », il valait mieux que je me syndique. Le syndicat, en fait, devenait nécessaire dès que se posait le problème de la coordination entre les entreprises.

Etait-il question de négocier avec le patron ?

J. H. : On savait qu'on ne pouvait pas, qu'il ne nous recevrait pas, que tout allait se passer à l'échelon national, aux accords de Matignon.

Il y a eu deux accords Matignon successifs. Y a-t-il eu des reprises du travail après les premiers ?

J. H. : Chez nous, tout le comité a refusé la reprise à ce moment-là. Parce que ce qu'on voulait, c'était une diminution du temps de travail, surtout pour réduire le chômage. Les 40 heures payées 48. Et qu'on ne fasse plus 54 heures, comme nous à la CDC. Les revendications salariales, c'était confus. Quant aux problèmes des OS, les cadences de travail, ce n'était pas dans les préoccupations prioritaires.

Les outilleurs, eux, n'avaient pas de problème de cadence ?

J. H. : Non, aucun. Même moi, par exemple, je travaillais pour les techniciens de bureau d'études, sur des projets de dispositifs destinés à éviter la « triche » des usagers de compteurs électriques. On m'apportait un dessin à main levée, et j'exécutais la pièce. Mais on ne me fixait aucun temps. C'était un compromis entre les dessinateurs et nous. Quant aux outilleurs, il leur arrivait même d'interrompre le travail pour tenir une réunion entre eux, au vestiaire !

Si toutes les revendications se préparaient au niveau national, à quoi rimait le travail des commissions revendicatives, dans l'entreprise ?

J. H. : Le mot d'ordre des 40 heures n'est pas venu d'en haut. C'est dans les entreprises que cette volonté s'est d'abord manifestée. Pour les congés payés, c'est la même chose.

Et les participants à ces commissions, au comité de grève, trouvaient normal que la CGT aille négocier en leur nom ?

J. H. : Ça ne se disait pas vraiment, mais chacun sentait bien que c'est cela qui allait se passer. Il n'y a pas eu de tracts CGT distribués, mais chacun voyait bien la part que prenaient les militants CGT à la conduite de la grève.

Les revendications, et quoi d'autre ?

Tout ce que tu as décrit là pourrait passer pour un modèle de pratique démocratique de masse, à peu près unique dans l'histoire de la CGT. Or, dans le discours de Frachon que tu as cité au début, tu le désapprouves dans sa mise en cause sommaire du gouvernement, mais tu l'approuves lorsqu'il dit que la mobilisation populaire n'était pas à la hauteur. Qu'est-ce qui manquait donc à cette mobilisation ?

J. H. : Le mouvement s'est formé autour de revendications matérielles. Importantes, certes. Mais sans perspective de changement de société. Et c'est parce qu'il n'y a pas eu ce changement que le capitalisme a pu récupérer ce qu'il avait dû lâcher pendant les grèves.

Un des signes de cette conscience politique pas suffisamment mûre, c'est qu'on a laissé les OS hors du coup. Même au plan revendicatif : on n'a avancé aucun mot d'ordre sur les cadences, par exemple.

En revanche, il y a eu certaines alliances avec les techniciens et dessinateurs : l'« avenant-collaborateurs » à la convention collective de la Métallurgie, c'est bien le mouvement des ouvriers de 36 qui l'a exigé et obtenu !

J. H. : C'est vrai. On s'est préoccupé des catégories qui nous étaient immédiatement supérieures dans la hiérarchie des classifications... mais pas de celles qui nous étaient inférieures, les OS sur chaîne.

J'en ai vécu un exemple qui me scandalise un peu, quand j'y repense. A la chaîne des compteurs de la CDC, il y avait un chef d'équipe qui était une véritable « ordure ». Le vrai pacha. Il convoquait une fille dans son bureau, la critiquait sur son travail, lui faisait le chantage au licenciement, ou alors il fallait qu'elle accepte d'aller passer un moment avec lui à l'hôtel. Si elle refusait,

elle était virée ; avec le chômage qu'il y avait à l'époque...

Au moment de la grève, des femmes ont exigé que ce type soit renvoyé, que ce soit une de nos revendications. Quand les accords nationaux ont eu lieu, et que le PD-G Chamond nous a reçus pour les revendications propres à l'usine, il a refusé catégoriquement de renvoyer ce chef d'équipe. Et nous, on a cédé là-dessus, on pensait absurde de continuer une lutte pour une histoire de ce genre. On a décidé de reprendre le travail, et de faire signer par les filles une pétition exigeant des sanctions – on ne parlait même plus de renvoi. Les femmes ont été écœurées de notre attitude, et n'ont pas signé ! Et le type est resté.

Par rapport à la fin de la grève, on a souvent opposé le célèbre : « il faut savoir terminer une grève » de Thorez, au « tout est possible » de Marceau Pivert, qui était à la gauche de la SFIO. Y a-t-il eu ce débat dans ton entreprise ?

J. H. : Pas dans le comité de grève. Mais parmi les militants, et au syndicat. Pour moi, c'est Pivert qui avait tort, les masses n'étaient pas prêtes à aller plus loin. En tout cas, elles n'étaient pas disposées à exiger des changements de structure, par exemple le contrôle des prix, l'intervention sur les décisions en matière de production, etc. Les traditions anarcho-syndicalistes, corporatistes même, de la CGTU, ont pesé lourd dans la réticence à s'engager sur ce terrain. Une réticence qu'on a retrouvée à la Libération, et peut-être même jusqu'à aujourd'hui. En 36 et jusqu'à 1947, il n'y avait pas de comité d'entreprise. Il y avait des délégués, sauf sous Pétain, mais leur rôle était purement revendicatif, et pas sur n'importe quelle revendication : quand une OS se plaignait de ses conditions de travail, on lui disait : « Attends, on va faire revenir le chrono, on obtiendra... que tu gagnes davantage » ! On aurait dû se battre pour faire augmenter les temps alloués, afin que chacune puisse au moins vivre correctement avec son salaire de base, sans avoir besoin de se ruiner la santé pour faire du boni. Au lieu de ça, on cherchait à lui faire gagner le boni maximum, au risque de la voir faire une dépression, ou enlever les protections de sécurité de sa machine pour aller plus vite !

Tu as fait allusion aussi au nécessaire contrôle sur les prix, sur les décisions financières...

J. H. : J'ai appris quelque chose par ma tante, qui travaillait dans les bureaux à la CDC ; une chose qu'elle m'a expliqué bien après, à un moment où ni elle ni moi ne travaillions plus à la CDC : c'est que, avant même les accords de Matignon, la direction de la CDC faisait des lettres aux vendeurs de matériel électrique et autres, pour les prévenir qu'ils allaient augmenter leurs prix de tant pour cent !

Bref, le partage des tâches classique : aux patrons les décisions sur la production, la marche des affaires ; les ouvriers, eux, travaillent, et revendiquent. Entre ce que tu décrivais de l'absence de bagarre contre les cadences, et des tendances comme le stakhanovisme, ou l'effort de reconstruction après guerre, il y a un lien de parenté.

J. H. : En effet. On va en parler, d'ailleurs, de cette période d'après-guerre.

Entre les Allemands et les « Alliés »

Peux-tu d'abord donner quelques éléments de ton histoire personnelle pendant les années de guerre ?

J. H. : J'ai été réformé suite à un point de pleurésie. De retour à la CDC en 1940, j'ai été pris à la production, presque comme un OS ; un travail très dur, j'ai pu alors m'en apercevoir. J'ai tout fait pour quitter la CDC ; mon père m'a fait entrer au LMT (Le Matériel Téléphonique) dans un atelier d'études. J'étais donc à nouveau « peinard ».
La Résistance s'est organisée sur l'entreprise, au plan syndical, à partir de 1943. On était une dizaine de copains. Dans une boîte qui, depuis le début de la guerre, fabriquait entre autres des cellules photoélectriques pour les sous-marins allemands, des caravanes téléphoniques pour l'armée allemande ! Dans cette petite section CGT clandestine, on essayait surtout de débattre entre nous pour y voir plus clair sur les problèmes du moment. Et aussi de jouer une espèce de rôle revendicatif à travers les comités créés par Pétain.

Sur les problèmes de cantine, de ravitaillement...

J. H. : Voilà. Et après le débarquement, c'est cette section clandestine, avec quelques autres camarades, qui a constitué la milice patriotique, dont la mission essentielle était d'empêcher les Allemands d'emporter le matériel de l'entreprise. On a donc gardé l'usine à quinze, armés d'un Mauser et d'un revolver. Avec les Allemands qui avaient encore leurs batteries de DCA sur le pont de Saint-Cloud ! On avait un contact avec une autre petite boîte, Bréguet, sur les quais, qui, si les Allemands étaient intervenus chez nous, seraient venus nous aider avec une voiture blindée !... Bref, heureusement que rien ne s'est passé.

En fait, cette période n'a duré que quelques semaines ?

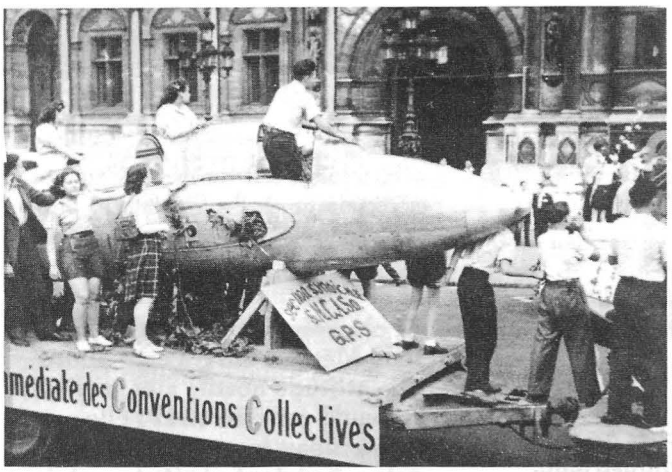

J. H. : Oui, et c'est tant mieux, je ne sais pas ce qu'on serait devenus si ça avait duré plus longtemps. Les 4 000 travailleurs de la LMT étaient restés chez eux. Certains, bien sûr, participaient à l'insurrection dans les rues. Mais dans l'usine, on était quinze, à coucher dans les atelier et les dépôts de matériel.

Et c'est ainsi qu'un matin, on a vu arriver un colonel américain, ravi, qui nous a chaleureusement serré la main pour avoir si bien gardé son matériel. C'était le directeur d'ITT, dont le LMT était une filiale. Drôle d'époque...

A la Libération, on a aussitôt intenté un procès contre la direction de LMT, pour collaboration : travail pour l'armée allemande, etc. Et on l'a perdu, ce procès : la direction a pu prouver qu'elle avait aussi fourni un central téléphonique à Rol-Tanguy, pour les besoins de la Résistance à Paris.

Puis, la LMT a rouvert ses portes ?

J. H. : Oui, au bout d'un mois, le temps de rétablir l'électricité, etc. La section syndicale s'est reconstituée, autour du noyau qui avait occupé l'usine. Il n'y a pas eu un afflux d'adhésions, comme après juin 36 : en tout cas, pas au LMT, et pas si on compare avec la CDC en 36 : 3 000 syndiqués sur 5 000 salariés dans un cas, 1 000 syndiqués seulement sur 3 000 travailleurs dans l'autre cas. Au LMT, il faut dire qu'il y avait pas mal de cadres, de techniciens, qui n'étaient pas très chauds pour se syndiquer.

Retrousser les manches pour qui ?

Il n'y a pas eu tout de suite de comité d'entreprise (la loi n'est venue qu'en 1946), mais il y avait des comités mixtes de production, dans lesquels le syndicat s'est investi, pour que la boîte produise au maximum, pour faire venir les matières premières, débloquer les péniches à charbon pour l'énergie dont on avait besoin. En somme, on a « retroussé les manches ».

Tout cela n'avait plus rien à voir avec 36...

J. H. : Non. Il n'y avait pas vraiment de conflit. Au gouvernement, c'était le grand consensus PC-PS-MRP. Dans l'usine, on ne parlait plus de comités de base ; c'était le syndicat, à présent, qui était en première ligne.

Pourtant, quand la fédération CGT des Métaux a décidé que le 1er mai 1945 serait un jour de travail, il y a eu cette réunion des métallos, rue Timbaud (!), qui ont exigé, et obtenu, que la fédé proclame le 1er mai chômé. La fédé désavouée par les travailleurs, puis cédant à leur pression, il a dû y avoir des remous dans l'appareil syndical ?

J. H. : Les responsables étaient très divisés. Certains, dont Semat (ex-anarcho-syndicaliste), ont posé dès cette époque le problème du « retrousser ses manches », sans savoir ni contrôler pour quoi et pour qui on travaillait en réalité. Le 1er mai, là-dessus, c'était un symbole important. C'étaient les prémisses de ce qui s'est passé en 1946, et surtout en 1947, quand tout le monde en a eu assez de l'effort de reconstruction sans contrepartie pour les travailleurs. Il faut dire qu'après le départ des communistes du gouvernement, en mai 1947, les partisans d'une attitude combative sont devenus majoritaires dans le syndicat.

Cela n'a pas été clair tout de suite, en effet. Fin 1946, quand il y a eu la première grande grève, celle des ouvriers de la presse qui demandaient le rétablissement de leur convention collective, Croizat a combattu cette grève, la stigmatisant comme corporatiste, et citant leurs salaires « mirobolants » par rapport aux autres ouvriers.

J. H. : Cette position de Croizat se comprend quand on sait que le Livre, dans l'histoire du mouvement ouvrier, c'était une structure horizontale, plus ou moins dans les mains de l'ancienne CGT de Jouhaux. Croizat faisait d'une pierre deux coups : apparaître fidèle au « retrousser ses manches » que le PC prônait encore, et régler un compte avec les réformistes dans le syndicat. Le Livre, c'était une « super-aristocratie » ouvrière, les métallos ne les portaient pas dans leur cœur !

On en arrive à 1947 et aux grands conflits. La CGT a-t-elle adopté une ligne démocratique de masse, comme en 36 ?

J. H. : Ce qui est sûr, c'est que, comme en 36, le mécontentement est parti de la base. A Marseille, chez Renault...

Citroën, aussi : en 1946, une grève perlée, au cours de laquelle le patron a décidé de payer chacun au prorata du travail effectué. Du coup, Citroën s'est retrouvé en grève totale... qui a échoué, avec une répression très dure, des militants licenciés. Tu te souviens de cet épisode ?

J. H. : Non. Entre-temps, j'avais été désigné comme permanent, responsable des problèmes de la jeunesse à la fédé Métaux. Le syndicat des Métaux Région parisienne, c'était un peu un Etat dans l'Etat, je n'ai pas trop su ce qui s'y passait.

Le temps des « porte-serviettes ».

Mais partout où je passais alors, à Marseille, dans le Nord, il y avait un énorme mécontentement qui s'exprimait. Quant à dire les formes que ce mécontentement a prises, les modes d'organisation des luttes... je n'en ai rien su directement ! Voilà, c'est ça un permanent, bien souvent. Je débarquais dans un coin, je constatais ce qui se passait, je disais : « Mais oui, il faut y aller, les gars » – je pouvais le dire, maintenant que le PC avait été rejeté par Ramadier du gouvernement. Et puis, j'insistais pour qu'on n'oublie pas les problèmes spécifiques des jeunes, puisque c'était mon rôle.

Pourtant, dans ce que tu as décrit sur 36, on a vu qu'il y avait un contact étroit entre les comités de grève et le syndicat parisien des Métaux. A cette époque, les permanents ne devaient pas avoir ce sentiment d'être coupés des militants d'entreprise ?

J. H. : L'époque des Timbaud, des militants comme ça, était un peu révolue, c'est sûr. En 1947, la bureaucratisation avait commencé à s'installer. Timbaud et « compagnie », il leur arrivait de vivre pendant des semaines chez l'habitant, à la bonne franquette. Moi, quand je suis arrivé rue La Fayette, ça n'avait plus rien à voir. Tu voyais Jouhaux débarquer avec sa secrétaire et toute sa suite, c'était un monsieur important ! On lui faisait place dans les couloirs. Même les copains de la fédération, même ceux qui, comme Croizat, avaient vécu l'ancienne période et gardaient quelque chose de chaleureux, tu sentais quand même chez eux un côté « installé ».

Toi aussi, tu étais « installé » ?

J. H. : Bien sûr. J'étais permanent depuis 1944 ; en deux ou trois ans, les habitudes se prennent. Quand j'allais en province, je ne rencontrais pas les travailleurs dans les boîtes, je voyais surtout les responsables du syndicat, à la permanence, à l'UL ou l'UD, ou dans les locaux du CE. Je restais un jour ou deux, à populariser les mots d'ordre de la commission nationale Jeunesse, puis j'allais ailleurs.

Ces militants d'entreprises que tu rencontrais, tu considères qu'eux aussi s'étaient bureaucratisés ?

J. H. : Même Frachon appelait certains des « porte-serviettes ». Ils bossaient surtout dans le CE, ils géraient les œuvres sociales, ils employaient des salariés eux-mêmes.

Et puis les démarches au ministère de la Production industrielle, quand Marcel Paul était ministre, pour faire redémarrer la production dans la boîte, débloquer des bons...

J. H. : Exactement. Et ça a continué dans ce sens. Pendant ce temps, on perdait un peu de vue les conditions de vie des gens, qui étaient très pénibles. Et on oubliait aussi d'intervenir dans la production sur un autre plan : celui de l'organisation du travail dans l'entreprise. « Retrousser ses manches », c'était nécessaire ; mais il aurait fallu en profiter pour contrôler les décisions économiques, industrielles...

Et c'est ainsi, par exemple, que la fédé Métaux CGT a eu d'abord une attitude hostile aux grévistes Renault, en avril 1947 ; elle condamnait les animateurs de la grève, pourtant cégétistes, et dont la combativité correspondait à une réelle attente chez les travailleurs. Ces syndicalistes, exclus, furent acculés à fonder un syndicat (le Syndicat démocratique Renault), qui survécut jusqu'en 1950. C'est la grève elle-même qui, par son extension, provoqua le ralliement de la CGT qui négocia ensuite avec le gouvernement une augmentation d'une prime de production pour en obtenir la cessation.

J. H. : Ce que je peux dire, en tout cas, c'est que la situation était très confuse. Les réformistes, ceux qui allaient fonder Force Ouvrière, s'étaient investis dans certaines luttes, là où ils étaient puissants (les PTT, par exemple), y compris avec l'idée de se démarquer du PC, qui à l'époque était encore au gouvernement, et coincé dans la bataille de la production. Mais fin 1947, les futurs FO se sont mis au contraire à dénoncer la politisation du mouvement social par le PC ; ils ont même mené bataille pour que la CGT se rallie au plan Marshall !

De leur côté, les communistes de la CGT étaient surtout dans une optique d'utilisation politique du mouvement, y compris avec l'idée de revenir au pouvoir.

En gros, on pourrait dire que les militants de 36 avaient fait l'union « d'en haut » – mais sur la base d'une réelle insertion dans l'action de masse – et que ceux de 1947 ont préparé la scission « d'en haut » – sur la base d'oppositions parfaitement politiciennes ?

J. H. : C'est à peu près ça.

Propos recueillis par Clara et Henri BENOITS, Serge VOLKOFF

CHRONOLOGIE 1947

En avril 1947, les députés communistes étaient encore présents dans le gouvernement. Les conventions collectives n'étaient pas encore rétablies et le furent seulement en février 1950. Les augmentations de salaires résultaient donc de décisions gouvernementales. Les ministres communistes furent sommés par Ramadier, chef du gouvernement, de choisir entre la solidarité gouvernementale et les grévistes de Renault. « Production d'abord » étant le mot d'ordre CGT et PCF de l'époque, la transformation de la revendication d'augmentation uniforme de salaire en prime de production correspondait à une volonté de recherche d'un compromis. C'est seulement en mai 1947 que les ministres communistes quittèrent le (ou furent chassés du) gouvernement. Ils choisirent de le faire sur les crédits de guerre fortement majorés en raison de l'extension de la guerre au Vietnam. La bataille contre le plan Marshall vers lequel s'orientait le gouvernement commença alors. La « guerre froide » s'installait. Toute grève suscitée, animée ou dirigée par la CGT fut dès lors taxée de « politique ».